



Arnaque effico austria huissier dette 2004-2007 +200%

Par **ayoukik**, le **07/11/2012** à **19:28**

Bonjour,

Bonjour,

Merci par avance pour votre lecture et conseils

Voici mon cas :

J'ai eu une caution Lacapass Astria, en 2004 (date d'entrée logement) donc la caution ne dépasse pas trois ans, soit 2007 (nous sommes en 2012).

Suite à un 'accident' de santé je n'ai pu travaillé et donc rembourser l'avance caution ni payer mon loyer. Astria a donc pris le relais. Par la suite j'ai eu d'autres incidents loyers que j'ai finalement totalement régularisé (ouf).

Par contre j'ai laissé trainé Astria qui a transmis mon dossier à Effico Sorecco. Ceux ci n'ont jamais voulu m'envoyer d'échéancier et je leur envoyais régulièrement 120 mois puis ai arrêté. Ils ont maintenant transmis mon dossier à un dossier qui a un titre exécutoire et m'a déposé des courriers mains propres dans ma boîte aux lettres pour saisie, après négociation j'ai versé 2 fois 150 euros.

Mais au vu de la somme importante : 3600 € (dont 400 euros d'intérêts) j'ai contacté Astria : je leur devais (1361 + 1163) moins les 300 euros et les plusieurs fois 120 euros le solde devrait être entre 1000 et 1500 euros, l'huissier me demande encore 3300 et j'ai l'impression de bien me faire avoir.

Sachant que j'ai perdu mon emploi et que j'attends une réponse de délai pour les impôts. L'as me propose un surendetement mais pour cette somme je trouve cela dommage.

Ma question : l'huissier peut-il saisir mon compte, n'y a-t-il pas un délai de prescription?

Sachant que les dates d'impayés sont entre juin 2004 et juin 2007?

L'huissier, Astria et Effico se renvoient la balle car Astria a "vendu" sa créance à Effico et je ne peut avoir ni détails, ni dates

Avez-vous des conseils svp??

Ps je suis allé au TGI de Créteil (il n'ya pas trace de jugement) et ils m'ont conseillé d'aller à Nogent, sachant que l'huissier m'a dit de demandé un délai à Créteil (mais ca reste un délai sur une arnaque "plus de 200%" ca dépasse l'usure.

Merci par avance pour vos conseils et ou suggestion ou questions pour en savoir plus.

Merci aussi pour votre lecture,
A vous lire

Cordialement
Ayoukik

Par **Marion2**, le **08/11/2012** à **08:32**

Bonjour,

"Ils ont maintenant transmis mon dossier à un dossier qui a un titre exécutoire et m'a déposé des courriers mains propres dans ma boîte aux lettres pour saisie, après négociation j'ai versé 2 fois 150 euros"...

Ce n'est pas clair du tout !

Il y a t'il un titre exécutoire ? Avez-vous eu et lu ce titre exécutoire ?

Lorsqu'on remet un courrier en mains propres, on ne le dépose pas dans la boîte aux lettres.... Est-ce un huissier dont d'étude est dans votre ville qui a déposé ce courrier ?.

De quand date votre dernier versement de 150€ ?

Par **ayoukik**, le **08/11/2012** à **08:51**

Bonjour,

Désolé pour le manque de rigueur :

Ils m'ont envoyé un titre exécutoire que j'ai perdu je leur ai demandé de m'en envoyé un autre je devrais le recevoir dans la semaine.

Ils ont déposé un courrier dans ma boîte lettre déposé par quelqu'un avec le message : nous venons mardi ... procéder à l'inventaire de vos meubles soyez présent sinon on casse la porte'

Je pense que c'est un coursier qui a déposé le courrier, le notaire est dans mon département mais pas dans ma ville .

Le dernier versement date du mois dernier (aux alentours du 17/10/2012)

Suite à leur pression et ma situation mais la somme du à Astria était 2500 et j'ai du verser au moins 1000 alors qu'on me demande maintenant plus de 3000 c'est invivable comme situation et je ne sais plus quoi faire (par contre le temps que je retrouve un travail elle m'a dit

ok pour des versements plus petits, est ce que 50 € par mois suffisent à éviter la saisie sur mon compte? Comment puis je contester le montant, négocier pour une arnaque de ce genre c'est incroyable

Merci pour vos question si rapides

Par **Marion2**, le **08/11/2012 à 10:27**

C'est l'huissier qui vous a envoyé un titre exécutoire ? Etait-ce le titre exécutoire original ?

Par **ayoukik**, le **08/11/2012 à 12:05**

Pour vous répondre rapidement,
J'ai jeté ce titre exécutoire et j'ai demandé à l'huissier qu'il m'en envoie un nouveau, réticent au début il m'a dit hier qu'il me le renvoyait avec le compte rendu du jugement. Donc je l'attend. Au tgi de Créteil il n'en ont aucune trace et m'ont conseillé d'aller au tribunal de Nogent, j'y vais donc demain et pourrais vous en dire plus.
Merci encore je donne les nouvelles dès demain
Cordialement

Par **Marion2**, le **08/11/2012 à 12:11**

Oui, tenez-nous au courant. Je vous ai envoyé un message privé, merci d'y répondre.

Cordialement.

Par **ayoukik**, le **08/11/2012 à 12:56**

Je bien eu votre message, je viens de vous répondre et vous tiens informé dès que j'ai la réponse

Bien cordialement